

ACCUEILS DE LOISIRS

CONTRAT D'ACCUEIL

MERCREDIS

Mai-Juin-Juillet 2017

Nom-Prénom de l'enfant

Votre enfant bénéficie t'il d'une aide aux temps libres (CAF21) : OUI NON
 (Copie de votre notification d'aide aux temps libres 2017 à joindre au contrat, si non fournie à ce jour)

AUBIGNY-la-RONCE
 (Salle Polyvalente)

BEAUNE Echaliers
 (Rue de la Chartreuse)

BLIGNY-les-BEAUNE
 (5 rue de la Champagne)

LADOIX-SERRIGNY
 (3 rue Saint-Marcel)

MONTAGNY-les-BEAUNE
 (Rue de l'Eglise)

BEAUNE Blanches-Fleurs
 (65 route de Savigny)

BEAUNE Peupliers
 (15 rue Gaston Roupnel)

CHAGNY Marey
 (Place Marcel Charollais)

MEURSAULT
 (Rue des Ecoles)

VIGNOLES
 (4B rue JB Boussu)

ELEMENTAIRE

MATERNELLE

Date	Mercredi 3/05	Mercredi 10/05	Mercredi 17/05	Mercredi 24/05	Mercredi 31/05	Mercredi 7/06	Mercredi 14/06	Mercredi 21/06	Mercredi 28/06	Mercredi 5/07
Repas midi + Après-midi										
Après-midi										

La Communauté d'Agglomération se réserve le droit de modifier cette programmation en fonction des effectifs inscrits.

J'accepte les conditions présentées dans le règlement des prestations enfance.

J'autorise OUI NON les responsables à filmer, photographier, mon enfant et à utiliser ces documents à des fins promotionnelles pour la Communauté d'Agglomération BEAUNE Côte et Sud.

Rappel :

Des annulations programmées seront possibles, sous réserve qu'elles soient communiquées le mercredi (avant 17h00) précédant la semaine concernée.

En dehors des annulations justifiées pour des raisons médicales, seuls 2 jours par période de vacances ou par cycle de mercredis pourront être déduits par les services. Au-delà de ces jours, toutes les plages réservées seront facturées.

Pour toutes inscriptions, les parents doivent impérativement être à jour de leurs règlements. Le règlement de ces factures conditionne aussi, pour une famille, l'accès aux prestations Petite Enfance et inversement.

Date Signature du responsable légal :



ACCUEIL DE LOISIRS

CONTRAT D'ACCUEIL

MERCREDIS

Mai-juin-juillet 2017

Inscriptions à compter du 20 mars 2017,
 dans la limite des places disponibles.

Contrat à retourner, complété et signé, au guichet d'inscriptions du secteur concerné.

Nom-Prénom de l'enfant

Votre enfant bénéficie t'il d'une aide aux temps libres (CAF21) : OUI NON

(Copie de votre notification d'aide aux temps libres 2017 à joindre au contrat, si non fournie à ce jour)

SAINT-ROMAIN

(Maison du Patrimoine)

ELEMENTAIRE

MATERNELLE

Date	Mercredi 3/05	Mercredi 10/05	Mercredi 17/05	Mercredi 24/05	Mercredi 31/05	Mercredi 7/06	Mercredi 14/06	Mercredi 21/06	Mercredi 28/06	Mercredi 5/07
Repas midi + Après-midi										
Après-midi										

Date

Signature du responsable légal :